

Service instructeur
Service Prospective et Aménagement

N° CP-2013-11-5-5

Service consulté

**CONVENTION PARTENARIALE 2014 ENTRE LE DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN
ET L'ADAUHR**

Résumé : Le présent rapport a pour objet de valider le programme partenarial entre le Département du Haut-Rhin et l'Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin (ADAUHR) pour l'année 2014.

L'Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin (ADAUHR) assure à la fois des activités de service public et des activités de prestations de services dans le cadre du secteur concurrentiel.

Ainsi, en tant que régie personnalisée dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, l'ADAUHR est chargée de la gestion d'un Service Public Administratif et intervient à ce titre à plusieurs niveaux :

- elle apporte conseils et assistance aux collectivités haut-rhinoises en matière d'aménagement et d'urbanisme, elle accompagne également les autorités compétentes en matière de Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) ;
- la régie constitue une structure d'appui du Département pour l'assister dans la réflexion d'animation, de coordination et d'information de sa politique de développement cohérent et durable en matière d'urbanisme, d'information géographique, d'aménagement et de patrimoine. L'ADAUHR apporte à la collectivité départementale les compétences d'expertise, de conseil, de diagnostic, de participation à des réunions et à des groupes de travail thématiques.

En parallèle, l'ADAUHR assure des prestations de services payantes exercées dans le champ concurrentiel. Son changement de statuts en 2006 l'a cependant obligée à réduire le volume de son activité dans le secteur marchand.

En 2014, la répartition de l'activité de l'ADAUHR entre secteur public et secteur marchand devrait rester inchangée (70 %/30 %).

Les prestations réalisées par l'ADAUHR dans le cadre du Service Public Administratif sont formalisées par une convention de partenariat entre la régie et le Département du Haut-Rhin et détaillées dans un document annuel intitulé « programme partenarial ». Ces deux documents sont annexés au présent rapport.

Le programme partenarial définit les contours des interventions en déclinant les missions qui peuvent être pluriannuelles ou annuelles et qui s'organisent selon un calendrier fixé en amont. Parallèlement, des missions ponctuelles nécessitant une réponse rapide de l'ADAUHR peuvent s'ajouter en cours d'année. Elles font alors l'objet d'une demande écrite sur la base d'un document type mentionnant les tâches à réaliser, les compétences à mobiliser, les moyens à mettre en œuvre, les outils à activer et l'échéance des tâches à réaliser.

Le programme partenarial, qui vous est remis, présente l'intitulé des différentes missions confiées.

Il vous est proposé :

- de valider le nouveau programme partenarial passé par le Département du Haut-Rhin avec l'ADAUHR pour l'année 2014 ;
- d'approuver la convention de partenariat avec l'ADAUHR pour l'année 2014, jointe au présent rapport ;
- de m'autoriser à signer la convention.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'BUTTNER' in a cursive script.

Charles BUTTNER



Programme partenarial – Année 2014
Département du Haut-Rhin / ADAUHR
(Agence départementale
d'Aménagement et d'Urbanisme du
Haut-Rhin)



Vu la délibération n° 2005/IV – 5^e/23 du Conseil Général en date du 20 octobre 2005 portant création de la régie personnalisée ADAUHR.

Vu la délibération n° [] de la Commission Permanente du Conseil Général du Haut-Rhin du 12 décembre 2013 portant approbation de la convention et validation du programme partenarial.

Entre les soussignés :

- le Département du Haut-Rhin, sis 100 avenue d'Alsace - BP 20351 - 68006 COLMAR CEDEX, représenté par le Président du Conseil Général, autorisé par la délibération visée ci-dessus,
- et
- l'ADAUHR sis 16 A avenue de la Liberté – BP 60467 – 68020 COLMAR CEDEX, représenté par son Président, autorisé par une délibération en date du 10 janvier 2006.

Préambule

L'ADAUHR, Agence Départementale d'Aménagement et l'Urbanisme du Haut-Rhin, est depuis le 1^{er} janvier 2006, une régie départementale dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, chargée de la gestion d'un service public administratif.

Article 1^{er}- Objet

Le présent programme partenarial a pour objet de définir les contours de l'intervention de l'ADAUHR au titre de la collaboration et dans le cadre du service public administratif qu'elle assure par le biais de son statut de régie personnalisée.

Article 2- Interventions de l'ADAUHR

La régie a pour objet d'assister et de conseiller, sur le plan administratif et technique, le Conseil Général du Haut-Rhin. La régie constitue une structure d'appui du Conseil Général du Haut-Rhin pour l'assister dans la réflexion d'animation, de coordination et d'information de sa politique de développement cohérent et durable en matière d'urbanisme, d'aménagement et de patrimoine, d'information géographique, apportant au Département les compétences suivantes : expertise, conseil, diagnostics, participation à des réunions et groupes thématiques de travail...

L'ADAUHR constitue ainsi depuis 2006 un centre de ressources pour les services départementaux.

A ce titre, les interventions de l'ADAUHR continueront à se faire en fonction de trois axes :

▪ **Axe 1 - de manière pluriannuelle / Axe 2 - de manière annuelle :**

L'ensemble des missions pluriannuelles et annuelles confiées par le Conseil Général à l'ADAUHR dans le cadre du programme partenarial 2014 sont détaillées dans le tableau joint en annexe. Chacune des nouvelles missions confiées pour l'année 2014 fait l'objet d'une fiche technique précisant de façon claire sa problématique, ses objectifs, ses attendus et ses modalités de réalisation. Ces fiches seront transmises à l'ADAUHR dès la signature de la convention partenariale.

▪ **Axe 3 - de manière périodique :**

Lorsque les missions n'entrent pas dans le champ de celles décrites en interventions pluriannuelles et annuelles, chaque service ou direction devra préciser à l'ADAUHR, par écrit, sur la base d'un document type, les éléments suivants, à savoir :

- les tâches à réaliser,
- les compétences à mobiliser,
- les moyens à mettre en œuvre,
- les outils à activer et l'échéance des tâches à réaliser en vue d'interventions spécifiques et périodiques, sous réserve que ces tâches correspondent à celles définies à l'article 2 du présent programme partenarial.

Article 3 – La mise en place d'un outil de suivi des missions confiées à l'Adauhr permet d'avoir en temps réel une vision claire et partagée par les deux partenaires de l'état d'avancement des missions confiées.

Des réunions périodiques permettent de réaliser une évaluation conjointe de l'état d'avancement et de la mise en œuvre des missions.

En fin d'année une évaluation conjointe des missions réalisées / restant à réaliser sera effectuée.

Article 4 – Le programme partenarial est applicable à compter du 1^{er} janvier 2014.

Fait en triple exemplaire

A....., le.....

Le Président de l'ADAUHR,

Le Président du Conseil Général,

Michel HABIG

Charles BUTTNER

Recueil des missions des différents services du Conseil Général du Haut-Rhin confiées à l'ADAUHR dans le cadre du Programme Partenarial 2014

Rappel des missions de l'ADAUHR - article 3 extrait des statuts du 20 octobre 2005

"A titre principal, assistance et conseil gratuits aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics dans le cadre du service public

La Régie exerce ses missions dans le cadre et dans le respect strict des compétences dévolues au Département et notamment de l'aide qu'il peut apporter aux communes et leurs groupements qui en font la demande pour l'exercice de leurs compétences, conformément à l'article L 3233-1 du Code général des collectivités territoriales.

Dans ce cadre, la Régie a pour objet d'assister et de conseiller, en matière administrative et technique, le Département, les communes du Haut-Rhin et leurs établissements publics dont l'action concerne le territoire et les compétences du Département du Haut-Rhin notamment dans les domaines suivants :

- l'urbanisme ;
- l'aménagement du territoire ;
- l'intercommunalité ;
- les constructions et aménagements publics ;
- le patrimoine bâti ;
- et la gestion des paysages."

	Thématique de la mission confiée	Service(s) responsable(s)	Intitulé	Cde annuelle (A) - pluriannuelle (P)	Modalités de la commande	État d'avancement	Échéance	Personne référente
L'expertise et l'assistance aux services du Département dans l'exercice de leurs compétences	pour l'action sociale	STE	Public PH : expertise et assistance auprès du Conseil Général pour la réalisation d'un état des lieux du parc des établissements accueillant des personnes handicapées, dans le but de procéder à une classification de ces établissements au regard des conditions de confort et de sécurité.	P	Commande - 2008	en cours	mission pérenne	N. MAILLOT
		STE	Public PH : assistance auprès du Conseil Général dans la réalisation d'un référentiel normatif des établissements recevant des personnes handicapées afin d'étendre, le cas échéant, les compétences de la commission des normes.	P	Commande - 2008	en cours	mission pérenne	
		STE	Pour l'ensemble de la Direction de la Solidarité : L'assistance auprès du Conseil Général dans la réalisation de diagnostics immobiliers et économiques des opérations et dossiers soutenus par le CG.	P	Commande - 2008	en cours	mission pérenne	
		OHRAS	Assistance à la spatialisation et la structuration de certaines bases de données issues des études réalisées par l'OHRAS	P	Commande - 2012	en cours	mission pérenne	S. TACHON
		OHRAS	Analyse de l'accessibilité aux équipements médico-sociaux : calcul de distance/temps	A	Commande - 2014	à démarrer en 2014	mission annuelle	S. TACHON
	pour l'aménagement du territoire et l'urbanisme	SPA	Assistance et conseil aux autorités en charge des schémas de cohérence territoriale (SCOT)	P	Délibération du 23 juin 2006 étendue, en 2012, au suivi de leurs mises en œuvre et/ou révision	en cours	mission pérenne	S. HUCBOURG
		SPA	Assistance et conseil aux communes et aux EPCI en matière d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme	P	Délibération 20 octobre 2005	en cours	mission pérenne	
		SPA	Assistance et conseil dans la formulation d'avis réglementaires sur les documents d'aménagement frontaliers (allemands ou suisses)	P	Commande - 2009	en cours	mission pérenne	
		SPA	Assistance à la mise en œuvre d'une Base de Données numérique POS / PLU	P	Commande - 2011	en cours	mission pérenne	
		SPA	Expertise, assistance et conseil dans le cadre de l'aménagement du site constitué par le Carreau Rodolphe, le Bioscope (site en reconversion) et l'Ecomusée d'Alsace	P	Commande - 2010	en cours	jusqu'à la finalisation des projets de conception	
		SPA	Assistance, expertise et conseil dans le cadre du suivi de l'aménagement des terrains du Technoport	P	Commande - 2010	en cours	au terme de la réalisation	
		SPA	Projet "3 Land" - Accompagnement à la réflexion d'Aménagement global	P	Commande - 2012	en cours	au terme de la réalisation	
		SPA	Assistance et conseil dans le cadre de la démarche PREFACE (Plate Forme Régionale d'Echange sur le Foncier en Alsace et la Consommation d'Espaces)	P	Commande 2013	en cours	au terme de la réalisation	
		SPC	Inscription des paysages et sites de mémoire de la guerre 14 - 18 au patrimoine Mondial de l'Humanité	P	Commande 2013	en cours	au terme de la réalisation	
		SPC	Déploiement de l'observatoire départemental des châteaux forts au service de la mise en place des "veilleurs de châteaux"	P	Commande 2013	en cours	mission pérenne	O. MARCK
DGS	Assistance et conseil au sein du partenariat SYNERGIA (participation au comité de pilotage,...)	P	Commande - 2012	en cours	mission pérenne	JP. SCHWOB		

	Thématique de la mission confiée	Service(s) responsable(s)	Intitulé	Cde annuelle (A) - pluriannuelle (P)	Modalités de la commande	État d'avancement	Échéance	Personne référente
L'expertise et l'assistance aux services du Département dans l'exercice de leurs compétences	pour le sport	MAM	L'aide à la réalisation d'un inventaire des espaces, sites et itinéraires de sports en pleine nature (Inventaire PDESI)	P	Commande 2006, renouvelée annuellement	en cours	au terme de la réalisation	J-M MULLER & M-C PETER
	pour les équipements publics	SAE	Réactualisation annuelle de l'Étude relative à la situation démographique des secteurs de recrutement des collèges du Haut Rhin (en lien avec l'observatoire des populations scolaires)	A	Commande - 2013	réactualisation annuelle	mission pérenne	R. CISILINO
		DAT	Réalisation d'un inventaire des services et équipements communaux et intercommunaux (notamment les salles polyvalentes) et élaboration et suivi d'un observatoire dédié.	P	Commande - 2009, clarifications méthodologiques en 2014	en stand-by, à réactiver en 2014	mission pérenne	D. JOANNES COIGNARD
		DAR	Assistance patrimoniale et architecturale dans le cadre de travaux prévus à Court, Moyen et Long terme à l'Ecomusée (objectif de conservation optimale du patrimoine de l'Ecomusée d'Alsace en tenant compte des évolutions muséales prévisibles)	P	Commande - 2011	en cours	mission pluriannuelle	Mme BASSANO
de manière générale	DGS/CABINET/PRESIDENCE	Conseil, assistance et expertise dans le traitement de dossiers divers	P	Commande - 2009	en cours	mission pérenne		
L'information géographique	SEU	L'élaboration d'un observatoire des zones d'activités et des friches industrielles haut-rhinoises	P	Commande - 2008	en cours	Au terme de la réalisation (projet devant initialement aboutir en 2011 et prolongé compte tenu de sa complexité)	D. LANGENBACH	
	OHRAS	Actualisation des couches d'InfoGéo sur la base des informations de l'Atlas Social (tenu à jour par l'OHRAS) et réflexion sur les nouvelles données qui pourraient s'avérer pertinentes pour alimenter InfoGéo	P	Commande - 2012	en cours	mission pérenne	S. TACHON	
	DGS	Élaboration et mise en œuvre d'un cadre de travail commun à l'ensemble des observatoires du Conseil Général et de ses satellites	P	Commande - 2009	en cours	mission pérenne		
La participation et l'assistance au « Projet pour le Haut-Rhin »	SEU	L'assistance et le conseil aux maîtres d'ouvrages en charge de la réalisation de l'aménagement des sites d'activités d'intérêt départemental inscrits dans le Plan de Revitalisation Économique (PRE).	P	Commande - 2008	en cours	au terme de la réalisation	D. LANGENBACH	
	SEU	Réalisation et co-gestion d'un outil d'observation et de suivi économique départemental (Tableaux de bords de l'Économie)	P	Commande - 2010	en cours	mission pérenne	P. RATEL	
	DGAHR	La participation et l'assistance aux services du Conseil Général à la conception et à la mise en œuvre du dispositif de veille stratégique et territoriale dans le Haut Rhin (production de documents d'information géographique à la demande sur différents sujets, aide aux réflexions d'aménagement du territoire,...).	P	Commande - 2007 actualisation perpétuelle	en cours	mission pérenne		
	DAT	Suivi dans le temps des indicateurs regroupés et utilisés pour la commande des "Diagnostics des Territoires de Vie"	P	commande 2010, suite à la commande des diagnostics "Territoires de Vie"	en cours	mission pérenne	D. JOANNES COIGNARD	
	SAT	Assistance et conseil au CG68 dans le cadre de sa participation au projet IBA BASEL 2020 et plus particulièrement au comité technique IBA.	P	Commande 2009, précisée en 2010	en cours	au terme de la réalisation	S. FUCHS	
	SAT	Suite de la mise à jour de l'étude "Agglomération Trinationale de Bâle : territoire d'expérimentation pour un nouveau modèle d'aménagement et de développement économique" : Travail sur les conditions cadres permettant de créer un modèle de "Zone économique européenne" + Présentation de l'étude et accompagnement des démarches faites dans ce cadre par le Département du Haut-Rhin	A	Commande - 2014	à démarrer en 2014	au terme de la réalisation		
	SPA	Engagement d'une réflexion prospective pour le Département en matière d'aménagement - tranche 1 "Aide à la conception"	P	Commande - 2012	en cours	au terme de la réalisation	S. HUCBOURG	
	SHST	Assistance et conseil pour la Révision globale & l'Évaluation du Plan Départemental de l'Habitat	P	Commande - 2014	à démarrer en 2014	au terme de la réalisation	Y. THEPOT	
	SER	Accompagnement des collectivités pour réaliser un état des lieux (socio-économique et environnemental) pour la réalisation d'un programme local de prévention des déchets	P	Commande - 2014	Démarrage anticipé fin 2013	mission pluriannuelle	D. REUTENAUER	

Mission du Conseil Général du Haut-Rhin confiée à l'ADAHR dans le cadre d'une convention spécifique

(1)	de manière générale	DGAHR	Poursuite de la mise en oeuvre et de la co-gestion du SIG départemental avec les services du Conseil Général	P	Convention SIG - délibération du 27 juin 2008	en cours - fait l'objet d'une convention particulière	mission pérenne	
-----	---------------------	-------	--	---	---	---	-----------------	--